# COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 10 janvier 2023

Des initiatives en cours dans le Haut-Jura pour faciliter l’accès aux soins non programmés et la réponse aux urgences

**A la demande de l’ARS Bourgogne-Franche-Comté, une équipe paramédicale de médecine d’urgence (EPMU) portée par le centre hospitalier Jura Sud doit être opérationnelle sur le site de Champagnole au 1er mars 2023.**

Une nouvelle réunion de travail entre les équipes du centre hospitalier Jura Sud et le centre 15 de Besançon s’est tenue le 9 janvier 2023, dans le but de formaliser les protocoles de prise en charge par la future équipe paramédicale de médecine d’urgence (EPMU).

Ce dispositif doit se mettre en place à Champagnole d’ici le 1er mars 2023.

Objectif : garantir un temps d’intervention rapide, sécure, et la prise en charge par un infirmier diplômé d’Etat et un ambulancier, formés à l’urgence, dans l’attente de l’arrivée du SMUR.

Le directeur général de l’ARS, Jean-Jacques COIPLET, qui a rencontré les acteurs du département à la fin du mois de décembre, a eu l’occasion de présenter l’intérêt de cette organisation : *« ni un SMUR bis, ni un SMUR intervenant « à la place de », mais en complément, en attendant l’arrivée du SMUR et sous la régulation du centre 15 ».*

C’est un dispositif garanti par un protocole d’organisation et de soins, une réponse supplémentaire, et qui a fait ses preuves dans d’autres territoires en France.

Des EPMU vont se déployer en d’autres points du territoire départemental et régional en complément des moyens existants.

Par ailleurs, le directeur général de l’ARS a demandé au directeur de l’hôpital de tout mettre en œuvre pour rouvrir la ligne de SMUR, si la démographie des professionnels de santé le permet et dans le respect des textes en vigueur.

**Un travail partenarial pour une réponse aux soins non programmés dans le Haut-Jura**

Face au manque de professionnels de santé qui touche en particulier le Haut-Jura, l’Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté travaille sans relâche avec ses différents partenaires (élus, professionnels et établissements, usagers…) pour trouver des solutions permettant de répondre aux besoins de la population.

La direction départementale de l’ARS est en train de piloter, en lien avec la caisse primaire d’Assurance maladie, les professionnels de santé libéraux, l’hôpital, et tous les acteurs concernés, un projet pour définir les contours d’une offre de soins non programmés, pour la population.

L’offre pourrait prendre la forme d’un centre de soins non programmés ou d’une maison médicale de garde, pour répondre aux besoins sur le secteur.

Ce projet sera présenté aux acteurs du territoire dès qu’il sera finalisé.

Cette offre supplémentaire sur le site de Champagnole est particulièrement intéressante pour les usagers et pour l’hôpital, qui vient par ailleurs d’être labellisé « hôpital de proximité », avec des fonds dédiés et pourra proposer prochainement 10 lits de médecine pour la population champagnolaise.

**CNR, Projet Régional de Santé**

La recherche de solutions pour améliorer la prise en charge de la santé des habitants du Haut-Jura, doit faire l’objet d’une réflexion collective entre l’ensemble des parties prenantes du système de santé.

C’est dans cet esprit que se sont tenus les échanges du CNR en santé dans le département, dont certaines propositions aboutiront à des mesures opérationnelles dans les tout prochains mois.

Elles seront bientôt présentées et déclinées dans le Jura, en lien avec tous les partenaires (élus, usagers, professionnels et établissement de santé…), sous l’égide de l’ARS.

La révision du Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028 de Bourgogne-Franche-Comté, actuellement en cours, permettra d’évaluer les dispositifs d’urgence en place dans le Haut-Jura, de poser les constats et d’en tenir compte dans la rédaction de la future feuille de route régionale.